



Comment demander l'effacement de la mention sur le casier judiciaire

Par **Titeuf601**, le **12/07/2019** à **18:27**

Bonjour,

Suite à un contrôle routier, j'ai été dépisté positif au cannabis le le 22 mai 2019.

J'ai été convoqué au TGI le 2 juillet pour une ordonnance pénale délictuelle.

J'ai simplement été condamné à un stage de sensibilisation aux stupéfiants, je n'ai pas eu d'amende.

Je n'avais jamais eu de problème avec la justice avant cela mais il est noté que cela sera inscrit sur mon casier judiciaire. Je souhaite savoir si je peux faire une demande d'effacement de cette mention sur mon casier judiciaire et si oui par quel moyen.

De plus, sur le jugement il n'est pas noté de retrait de points, je sais que cet infraction entraîne normalement un retrait de 6 points, par quel moyen je vais être averti ?

Je vous remercie d'avance pour vos renseignements.

Cordialement.